

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N° 001/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

SECTEUR : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

METIER : DOMOTICIEN

NIVEAU DE QUALIFICATION : TECHNICIEN



Fiscagest Consulting & Contractor

Le Consultant

FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

Tables de matières

EQUIPE DE PRODUCTION	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES PERSONNES CONSULTEES	vi
PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION	1
PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	2
DESCRIPTION SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION	3
PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION	6
BUTS DU REFERENTIEL	7
ÉNONCE DES COMPETENCES	8
MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	9
LOGIGRAMME	11
DEUXIEME PARTIE :	13
PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL	13
Module N°01: Métier et formation	14
Module N°02 : Communication en milieu professionnel	15
Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement	17
Module N° 04 : composants, appareillages électriques et électroniques	19
Module N° 05 : Schémas électriques et électroniques	21
Module N° 06: DAO	23
Module N° 07: Mise en place d'un système domotique adapté.....	25
Module N° 08 : Installations des systèmes domotique	27
Module N° 09: Paramétrage d'un système domotique	29
Module N° 10 : Suivi des installations	31
Module N°11 : Dépannage des systèmes domotiques	33
Module N°12 : Entrepreneuriat	35
Module N°13: Stage professionnel	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37

EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualifications
1	Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
2	BELINGA BESSALA Simon	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
3	ANONG Léon	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
4	Dr. TELLA NEGOU Martial Larios	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
5	BIKOUN MOUSI Joseph	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
6	DI-NA WADJIRI	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
7	TAMO TATIETSE Thomas	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
8	NJANKOUO Jacques	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
9	NNOUBIGNIE Yves Emmanuel	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	TOUKAM Diandra	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
11	NTEDE Rosine Marina	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier Technicien en Domotique et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Formation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisés
CMR	Cameroun
DQP	Diplôme de Qualification Professionnelle
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
GP	Guide Pédagogique
IGF	Inspection Générale des Formations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier-Compétences
RAST	Rapport d'Analyse de Situation de Travail
REVA	Référentiel d'évaluation
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

LISTE DES PERSONNES CONSULTEES

N°	Noms et prénom	Structure	Qualification
01	NFANA OYONO Felix	Auto emploi	Ingénieur domoticien
02	TAMPE Nazer	Auto emploi	Ingénieur domoticien
03	TCHOUANTE Alex	INFOTRONIC	Ingénieur domoticien
04	NOAH Guy	JACO	Ingénieur domoticien
05	KUITCHEU SAADE Gaétan	Auto emploi	Ingénieur domoticien
06	ONANA TSALA Daniel	Auto emploi	Ingénieur domoticien

PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION

a) Nature

Le Référentiel de Formation ou Programme présente un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Il est conçu selon une démarche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour réaliser la formation.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif, c'est-à-dire obligatoire.

Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des activités pratiques et théoriques d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement et de formation. Le référentiel d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent diverses approches et divers contenus de formation. Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur Diplôme de fin de formation, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation. Les instruments d'évaluation de la formation et de validation des acquis sont conçus en fonction de ce document.

En somme, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier, au seuil du marché du travail.

b) Structure

Le référentiel de formation se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, contient quatre éléments : les buts du référentiel, les énoncés des compétences (compétences générales, compétences spécifiques), la matrice des objets de formation et le logigramme. Dans la deuxième partie du référentiel, on décrit les composantes de chacune des compétences retenues pour la formation.

c) Finalité

Le Référentiel de formation a pour finalité de permettre la formation des personnes aptes à exercer le métier pour lequel le Référentiel a été élaboré avec l'appui de méthodologues, de professionnels de formation et d'experts-métiers.

Dans un Référentiel de formation, la description générale du métier visé est une synthèse des tâches et opérations qui y sont associées. Elle porte de plus sur les principaux champs et secteurs d'activité, les différents outils techniques ou technologies utilisés et les principales responsabilités qui s'y rattachent. Cette synthèse est constituée à partir de l'information contenue dans le Rapport d'Analyse de Situation de Travail (RAST) et des choix effectués au moment de la détermination des compétences. Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi.

d) Éléments prescriptifs

Le Référentiel de formation professionnelle au Cameroun comprend : le Référentiel métier-compétences (RMC), le Référentiel de formation (RF), le Référentiel d'évaluation (REVA), le Guide

pédagogique (GP), le Guide d'organisation pédagogique et matérielle (GOPM), avec une distinction entre les différents documents. C'est ainsi qu'on peut distinguer : les référentiels et les guides.

Essentiellement, ce qui distingue les Référentiels des autres documents est le fait qu'ils devraient comporter des éléments prescriptifs ou d'application obligatoire pour toutes des Structures de formation.

Les guides et autres documents présentent des informations facultatives, élaborées et rendues disponibles pour faciliter la réalisation de la formation. Les compétences issues du Référentiel de métier-compétences (RMC) et celles retenues dans le scénario de formation du Référentiel de formation (REF) constituent l'essence même de la formation. Au Cameroun, leur application n'est ni facultative ni optionnelle.

En résumé, ont un caractère prescriptif :

- la liste des compétences ;
- chaque compétence traduite en comportement : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, les critères de performance ;
- chaque compétence traduite en situation : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, la situation de mise en œuvre de la compétence, les critères d'engagement dans la démarche ;
- la durée totale du référentiel de formation (la durée de la formation liée à chaque module reste facultative pour accorder une certaine souplesse aux structures de formation et aux équipes de formateurs / enseignants pour prendre en considération le contexte, le rythme d'apprentissage et les besoins des apprenants) ;
- le temps de réalisation de l'évaluation.
- Présentation des concepts et des principales définitions.

PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a. Compétence

Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

b. Compétences particulières

Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.

c. Compétences générales

Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.

d. Compétence traduite en comportement

Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

e. Compétence traduite en situation

Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

f. Contexte de réalisation

Renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence au seuil du marché du travail. Il permet de circonscrire et de mieux comprendre l'ampleur, l'importance et le champ d'application de la compétence. Il contribue à en fixer les limites et à saisir son degré de complexité.

g. Critères de performance

Définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même.

h. Critères d'engagement dans la démarche

Sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence.

DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétence.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

Liste des compétences du référentiel de formation

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Utiliser les composants, appareillages électriques et électroniques	60	0	60	4	C	G	Composants, appareillages électriques et électroniques
5	Établir les schémas électriques et électroniques	60	0	60	4	C	G	Schémas électriques et électroniques
6	Utiliser les logiciels de DAO	60	0	60	4	C	G	DAO
7	Mettre en place un système domotique adapté	60	60	0	4	C	P	Mise en place d'un système domotique adapté
8	Réaliser les installations des systèmes domotique	150	150	0	10	C	P	Installations des systèmes domotique
9	Paramétrer un système domotique	90	90	0	6	C	P	Paramétrage d'un système domotique
10	Assurer le suivi des installations	60	60	0	4	C	P	Suivi des installations
11	Dépanner les systèmes domotiques	150	150	0	10	C	P	Dépannage des systèmes domotiques
12	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entrepreneuriat
13	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Stage professionnel
	Total	1170	870	300	78			
			74,36%	25,64%				

PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION

BUTS DU REFERENTIEL

Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi. Il reprend aussi les buts généraux de formation professionnelle. Le Référentiel de formation prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur des BTP pouvant mener des activités de domoticien seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou en auto emploi.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent au Technicien en Domotique de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que le Technicien en Domotique travaille souvent en équipe ou supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités d'installation et de maintenance de système domotique.

Outre les compétences liées directement au métier de Technicien en Domotique, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, soit :
 - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
 - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
 - Lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
 - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
 - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
 - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
 - Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

ÉNONCE DES COMPÉTENCES.

a) Compétences générales

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Se situer au regard du métier et de la formation	1
02	Communiquer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5, 6
03	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	1, 2, 3, 4, 5
04	Utiliser les composants, appareillages électriques et électroniques	1, 2, 3, 4, 5
05	Établir les schémas électriques et électroniques	1, 2, 3
06	Utiliser les logiciels de DAO	1, 2, 3, 5
07	Rechercher un emploi	1, 2, 3, 5

b) Compétences particulières

N°	Compétences particulières	Tâches liées
08	Mettre en place un système domotique adapté	1, 2, 3, 4
09	Réaliser les installations des systèmes domotique	1, 2, 3, 4, 5
10	Paramétrer un système domotique	2, 3, 4, 5
11	Assurer le suivi des installations	1, 3, 4, 5, 6
12	Dépanner les systèmes domotiques	1, 3, 4, 5, 6
13	S'intégrer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5, 6

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

C'est un tableau à double entrée. Il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale.

Le lien fonctionnel (O) entre une compétence particulière et une compétence générale indique que, dans le référentiel de formation, la relation qui existe dans le marché de travail est prise en compte.

Le lien fonctionnel (Δ) entre une compétence particulière et une ou plusieurs étapes du processus de travail annonce qu'au cours de l'acquisition de cette compétence, les étapes sont intégrées.

Malgré les liens existants sur le marché du travail, les symboles O et Δ ne sont pas noircis, indiquant que ceux-ci ne sont pas pris en considération dans la formation, c'est-à-dire dans l'acquisition des compétences particulières.

La matrice des objets de formation présente également les durées de formation retenues pour l'enseignement technologique, l'apprentissage pratique de chacune des compétences et leur évaluation.

Les compétences sont placées dans la matrice des objets de formation selon un ordre séquentiel, allant du premier module au dernier.

Les indications (C) et (S) présentent une compétence traduite en comportement et une compétence traduite en situation respectivement.

De manière globale, la matrice des objets de formation ci-dessous présente une démarche intégrée de la formation qui est reprise schématiquement dans le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences.

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

Matrice des objets de formation

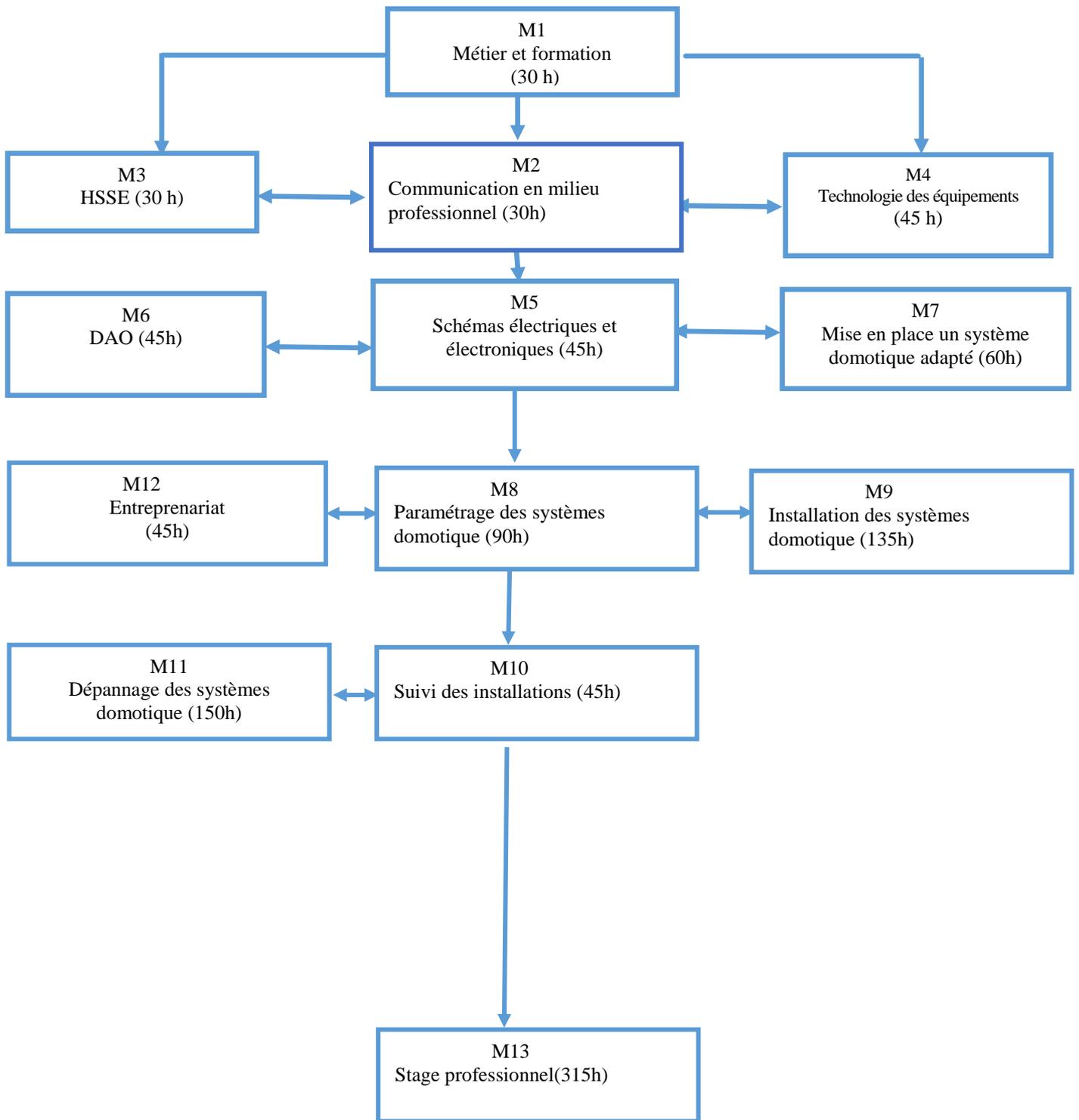
Domoticien (Technicien)	Compétences générales										Processus de travail					
	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (heure)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Utiliser les composants, appareillages électriques et électroniques	Établir les schémas électriques et électroniques	Utiliser les logiciels de DAO	Rechercher un emploi	Analyser les besoins du client	Organiser le travail	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité du travail		
Numéro de la compétence				1	2	3	4	5	6	12						7
Type d'objectif				S	S	S	C	C	C	S						
Durée (heure)				30	45	45	60	60	60	45					345	
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES																
Mettre en place un système domotique adapté	07	C	60	○	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Realiser les installations des systèmes domotique	08	C	150	○	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Paramétrer un système domotique	09	C	90	○	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Assurer le suivi des installations	10	C	60	○	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲			
Dépanner les systèmes domotiques	11	C	150	○	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
S'intégrer en milieu professionnel	13	C	315	○	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Durée de la formation (heures)			825												1170	
Nombre de compétences	6															13

○ : Existence d'un lien fonctionnel △ : Existence d'un lien fonctionnel ● : Application pédagogique ▲ : Application pédagogique

LOGIGRAMME

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. Celles-ci peuvent être distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles.

Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL

Module N°01: Métier et formation	Code :MEFO01	Durée : 30 heures
ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITUATION : Se situer au regard du métier et de la formation		
CONTEXTE DE REALISATION A l'aide des données à jour sur le métier ; Au contact de personnes ressources du métier ou en milieu de travail ; A l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle.		
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1- S'informer sur le métier	<p>1.1 S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation,</p> <p>1.2 S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de l'industrie, d'examens de documentation, etc.</p> <p>1.3 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier</p> <p>1.4 Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte judicieuse de l'information sur la majorité des sujets à traiter • Présentation judicieuse de sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données collectées

Module N°02 : Communication en milieu professionnel		Code : COMM02	Durée :45h
2- S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	2.1 S'informer à propos du programme d'études, de la démarche de formation et de l'évaluation 2.2 Discuter de la concordance du programme de formation à la situation de travail 2.3 Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition de sa perception de la démarche de formation au cours d'une plénière 	
3- Évaluer et confirmer son engagement	3.1 Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles 3.2 Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail ; 3.3 Identifier les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra palier 3.4 Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation 3.5 Examiner la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation correcte d'un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles • Justification de sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation • Détermination correcte de son attirance pour l'auto-emploi 	

Enonce de la compétence traduite en situation : communiquer en milieu professionnel

CONTEXTE DE REALISATION

A partir des documents et ressources techniques ;
 A partir des principes de communication ;
 A l'aide des matériels et outillages appropriés ;
 A partir d'une situation de travail.

ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1- S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appréhender le langage professionnel 1.2 Utiliser les connaissances du lexique professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message • Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.
2-Traiter les informations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relever les propos essentiels du texte 2.2 Repérer et classer les thèmes du texte 	<ul style="list-style-type: none"> • Reformulation juste des éléments importants des propos du texte • Classement approprié des principales manifestations thématiques.
3- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	<ol style="list-style-type: none"> 3.1 Présenter une pratique professionnelle 3.2 Présenter une situation de travail 3.3 Expérimenter des situations de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Production judicieuse d'un message. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction.
4- Communiquer oralement	<ol style="list-style-type: none"> 4.1 S'informer des principes généraux de la communication orale 4.2 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation parfaite des principes de communication • Expression avec éloquence des sujets.
5- Rendre compte de son activité	<ol style="list-style-type: none"> 5.1 Rendre compte du résultat d'une activité 5.2 Faire part d'une situation inhabituelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques de rédaction • -Rédaction correcte compte rendu

Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement		Code : HSSE03	Durée : 45h
Enoncé de la Compétence traduite en situation : Prévenir les atteintes liées à la santé, à l'hygiène, à la sécurité au travail et à l'environnement.			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle. • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ; - de consignes et d'instructions. • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'une trousse de premiers soins ; - de notices, de guides et de manuels d'utilisation. 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des lois, des règlements et des normes. • Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. • Intervention judicieuse en cas d'urgence. 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la législation du travail. • Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. • Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes. 	
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. • Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. • Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques. 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste des risques associés à la situation.
3.	Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail. • Reconnaissance juste des mesures préventives. • Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. • Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective.
4.	Intervenir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste de la gravité de la situation • Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants. • Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. • Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.
5.	Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. • Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des normes environnementales. • Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.) • Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). • Gestion appropriée des déchets. • Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.

Module N° 04 : composants, appareillages électriques et électroniques		CODE :COAE04	Durée : 60 h
Enonce de la compétence traduite en comportement : Utiliser les composants, appareillages électriques et électroniques			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • En salle En salle/ atelier/ extérieur • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - Du cahier des charges - Des schémas • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - de la réglementation ; - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - de matériaux, de matériel, de produits ; 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement • Identification des composants et appareillages • Maitrise judicieuse des composants et appareillages 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	identifier les composants électriques et électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Définition judicieuse d'un appareillage électrique • Définition judicieuse d'un composant électronique • Identification judicieuse des principes de fonctionnement de chaque composant et appareillage • Identification judicieuse des caractéristiques générales des composants et appareillages électriques 	

2	Utiliser les composants et appareillages électriques	<ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux des composants électriques• Choix judicieux des appareillages électriques
3	Utiliser les composants et appareillages électroniques	<ul style="list-style-type: none">• Identification judicieuse des composants passifs en électronique• Choix judicieux des composants électroniques

Module N° 05 : Schémas électriques et électroniques		CODE :SCHE05	Durée : 60 h
Enonce de la compétence traduite en comportement : Etablir les schémas électriques et électroniques			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • En salle En salle/ atelier/dans une salle de formation/ salle de dessin • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - Du cahier des charges - Des documents de référence • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - de la réglementation ; - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - matériels de dessin ; - matériels didactiques ; - Des symboles des composants électriques et électroniques. 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement • Identification correcte des symboles de composants et appareillages • Utilisation des normes électriques et électroniques 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Lire et interpréter les schémas électriques	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des symboles et annotations • Repérage exact de l'emplacement des installations électriques • Interprétation correcte des spécifications techniques 	

2	Etablir les schémas électriques	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection judicieuse des normes de conception et de tracé • Utilisation correcte des principes électriques fondamentaux • Schématisation correcte des circuits de puissance et de commande des appareils électriques • Représentation judicieuse des schémas électriques (unifilaires, multifilaires, architecturaux et développés)
3	Lire et interpréter les schémas électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage exact des symboles des composants dans un schéma électronique • Interprétation judicieuse d'un montage à base des transistors bipolaire et à effet de champ • Interprétation correcte d'un montage à base de diode • Interprétation correcte d'un montage électronique comportant un circuit intégré
4	Etablir les schémas électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation judicieuse d'un schéma comportant les composants passifs électroniques • Représentation judicieuse d'un schéma comportant la diode, le transistor bipolaire et à effet de champ • Représentation correcte des circuits intégrés analogiques

Module N° 06: DAO		CODE : DAO06	Durée : 60 h
Enoncé de la compétence traduite en Comportement : Utiliser les logiciels de DAO			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • En salle En salle/ atelier/ salle de formation/salle de dessin • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. • À partir de directives ou consignes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - de la réglementation ; - d'un ordinateur; - logiciels Autocad , Autocad électrique KNX ,Zbee Node-Red ,ETS; - de supports informatiques. 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement • Manifestation d'autonomie et de débrouillardise • Vitesse d'exécution adaptée aux conditions de travail • Précision du travail • Respect des techniques de travail • Utilisation appropriée de l'outil informatique • Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail. 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Utiliser les notions de base en informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des différentes notions de base • Utilisation correcte des fonctions de base d'un système d'exploitation. • Saisie correcte des données. 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Navigation judicieuse sur Internet • Exploitation judicieuse des données.
2	Utiliser les notions du DAO	<ul style="list-style-type: none"> • Définition exacte du DAO <ul style="list-style-type: none"> • Précision de l'importance du DAO • Identification judicieuse des versions logiciels domotique • Installation judicieuse du logiciel domotique
3	Utiliser des logiciels du DAO	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des différentes fonctionnalités du DAO • Utilisation judicieuse d'un outil du DAO (Autocad , Autocad électrique KNX ,Zbee Node-Red ,ETS) • Représentation judicieuse des objets à l'échelle • Précision précise des contraintes géométriques et dimensionnelles • Cotation judicieuse des objets • Création exacte des blocs • Respect correct du Normes et principes de dessin technique

Module N° 07: Mise en place d'un système domotique adapté		Code :MPSD07	Durée :60h
Enoncé de la compétence traduite en Comportement : Mettre en place un système domotique adapté			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • En salle/ atelier • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. • À partir de ; <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charges du client - Document de référence - directives ou consignes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - de supports informatiques. 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation des plans • Conception judicieuse des mécanismes. • Estimation correcte du devis • Elaboration correcte des schémas électriques et électroniques • Enregistrement et archivage des plans 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Exploiter l'architecture d'un système domotique	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des étapes de montage d'un projet domotique • Identification correcte des éléments d'un système domotique 	
2	Choisir les équipements et technologies appropriées	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des équipements • Utilisation judicieuse des équipements • Exploitation correcte des technologie appropriées 	

3	Elaborer un schéma de câblage et de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des symboles et normes de représentations • Elaboration judicieuse de schéma de câblage • Elaboration judicieuse du schéma de communication d'un protocole réseau
4	Etablir un devis	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des éléments de devis • Estimation précise des coûts • Justification correcte des estimations des coûts et choix des appareils et matériaux • Utilisation judicieuse des logiciels de devis

Module N° 08 : Installations des systèmes domotique		Code : INSD08	Durée : 150h
Enoncé de la compétence traduite en comportement : Réaliser les installations des systèmes domotiques			
<p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un chantier/Atelier - Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge - Orientation du client <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de plans, de schémas, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - des caractéristiques techniques des équipements/engins ; - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'instruments et d'appareils de mesure, de calcul et de contrôle ; - d'outils et d'outillage ; - de supports informatiques. <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. - Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires. - Lecture et interprétation des schémas et plans 			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Installer un système domotique filaire	<ul style="list-style-type: none"> • Planification judicieuse des tracés des câbles • Choix judicieux des câbles • Mobilisation judicieuse des outils • Passage judicieux des câbles • Raccordement judicieux des appareils 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Configuration correcte de la box domotique
2	Installer un système domotique sans fil	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation judicieuse de l'installation • Installation correcte d'une box domotique • Installation correcte des capteurs et actionneurs
3	Installer un système courant porteur en ligne (CPL)	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation judicieuse du matériel d'installation • Application judicieuse des étapes d'installation • Maitrise judicieuse des fonctions des systèmes CPL • Sécurisation judicieuse du réseau CPL • Connexion judicieuse de plusieurs appareils

Module N° 09: Paramétrage d'un système domotique		Code :PASD09	Durée : 60h
Énoncé de la compétence traduite en comportement : Paramétrer un système domotique			
<p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'installation de système domotique. ▪ Salle/atelier ▪ À partir : <ul style="list-style-type: none"> - D'un système domotique - Des instructions et des orientations du chef d'équipe - Cahier de charge du client • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - documentation technique pertinente, en français et en anglais ; - schéma électrique et électronique - Système domotique <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect judicieux des consignes ▪ Utilisation correcte du matériel et outils ▪ Respect judicieux des références ▪ Respect judicieux des normes et réglementation 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Configurer les éléments des systèmes de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des éléments des systèmes de contrôle • Configuration correcte des capteurs, • Configuration correcte des commandes et actionneurs 	
2	Créer les scénarios automatisés	<ul style="list-style-type: none"> • Définition judicieuse des objectifs des scenario • Identification correcte des déclencheurs et des actions • Choix judicieux d'un outil d'automatisation • Réalisation correcte de workflow 	

3	Développer les interfaces utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Identification exacte des besoins des utilisateurs • Proposition judicieuse de l'arborescence • Développement judicieux des wireframes • Création judicieuse des prototypes • Choix judicieux des éléments visuels • Utilisation judicieuse d'un langage de programmation et des outils de développement web et mobile
4	Connecter aux réseaux extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des méthodes de connexion • Application correcte de la méthode de liaison WAN directe • Création judicieuse d'un tunnel sécurisé sur internet • Respect judicieux de normes et réglementation

Module N° 10 : Suivi des installations		Code : SUIV 10	Durée : 60 h
Enoncé de la compétence traduite en comportement : Assurer le suivi des installations			
<p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier, en salle de formation ou sur un lieu de travail externe • En équipe, individuellement ou sous supervision. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - Des installations, Des orientations du client • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'équipements individuels de sécurité (EIS) et collectif de sécurité (ECS) ; - de plans, de schémas, d'abaques, de documents techniques et manuels de référence ; <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et d'hygiène au travail. • Respect des normes de protection de l'environnement. • Application rigoureuse des consignes. • Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise. • Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires. • Utilisation appropriée des instruments de mesure, de calcul et de contrôle. 			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Planifier le suivi des installations	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement judicieux d'un calendrier d'intervention • Définition judicieuse de la fréquence d'intervention • Identification judicieuse des composants à suivre 	
2	Surveiller les performances des équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection judicieuse du système • Lancement correct des ordres de suivies • Vérification correcte de la fiabilité des capteurs 	

	Assurer la prise en main de l'utilisateur	<ul style="list-style-type: none">• Formation judicieuse du client à l'utilisation du système• Planification correcte de maintenance
3	Gérer les stocks	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place judicieuse des processus de réapprovisionnement• Réalisation correcte des inventaires réguliers• Modification des niveaux de stock

Module N°11 : Dépannage des systèmes domotiques	Code : DESD11	Durée : 150 h
Enoncé de la compétence traduite en comportement : Dépanner les systèmes domotiques		
<p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un chantier/Entreprise/Atelier - Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de problèmes réels ou simulés - de consignes et d'instructions <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des caractéristiques techniques des systèmes domotiques - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'instruments et d'appareils de mesure, de calcul et de contrôle ; - d'outils et d'outillage ; <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. - Conformité aux normes et aux tolérances. - Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise. - Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires. - Utilisation appropriée des instruments de dépannage. - Travail soigné. - Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail. 		
<i>Éléments de compétence</i>	<i>Critères particuliers de performance</i>	

1	Réaliser le test	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation judicieuse des outils de test ▪ Vérification judicieuse des connectivités ▪ Test judicieuses des fonctionnalités des composants
2	Effectuer l'entretien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection judicieuse du système ▪ Localisation judicieuse du défaut ▪ Diagnostic judicieux du dysfonctionnement des composants ▪ Remplacement correct de l'élément défectueux de l'équipement. ▪ Réparation judicieuse du composant défectueux
4	Effectuer les ajustements et alignement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic judicieux des fonctionnalités à ajuster et aligner ▪ Calibrage judicieux des équipements ▪ Configuration judicieuse de l'alignement

Module N°12 : Entrepreneuriat		Code :ENTR12	Durée :45 heures
Enonce de la compétence traduite en situation : Rechercher un emploi			
<p>CONTEXTE DE REALISATION</p> <p>A Individuellement ou en équipe</p> <p>À partir de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalement ou saisie d'opportunités • Initiatives personnelles <p>A l'aide de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques • Modèles courants de plans d'affaire • Sources d'informations spécialisées 			
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE	
1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	<p>1.1 Interpréter l'environnement économique</p> <p>1.2 Étudier le marché de l'emploi</p> <p>1.3 Adopter des stratégies individuelles pour une gamme de produits ou de services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation succincte de l'environnement économique • Interprétation succincte du marché • Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services 	
2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi	<p>2.1 Identifier les étapes d'une recherche d'emploi</p> <p>2.2 Établir une liste d'employeurs potentiels</p> <p>2.3 Déterminer les actions à entreprendre</p> <p>2.4 Déterminer les étapes d'une relance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi • Établissement d'une liste d'employeurs potentiels • Détermination appropriée des actions à entreprendre • Détermination juste des étapes d'une 	

		relance
3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi	<p>3.1 Répondre à une interview, à une offre d'emploi</p> <p>3.2 Rédiger un CV</p> <p>3.3 Rédiger une demande d'emploi/ lettre de motivation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi • Rédaction correcte d'un CV • Rédaction judicieuse d'une demande d'emploi, de la lettre de motivation. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction.
4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	<p>4.1 Identifier les phases de montage d'un projet</p> <p>4.2 Justifier le choix d'un projet de création d'entreprise</p> <p>4.3 Identifier les besoins financiers de l'entreprise</p> <p>4.4 Élaborer un business plan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération correcte des phases de montage d'un projet ; • Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise ; • Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise • Élaboration correcte d'un business plan.

Module N°13: Stage professionnel	Code :STAG13	Durée :315 heures
Enonce de la compétence traduite en situation : S'intégrer en milieu professionnel		
CONTEXTE DE REALISATION Dans un milieu professionnel En présence de l'encadreur de stage ou tuteur En présence des responsables de l'entreprise. A partir de l'exécution des tâches professionnelles A l'aide de la collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.		
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1- Préparer son séjour en milieu de travail	1.1 Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage 1.2 S'informer sur l'organisation de l'entreprise 1.3 Se situer dans l'organisation de l'entreprise par rapport à la tâche et à la place occupée dans la structure.	<ul style="list-style-type: none"> – Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise – Description exhaustive des tâches prévues pour son stage – Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire – Élaboration conforme du dossier de stage.
2- Respecter les principes de discipline et de déontologie	2.1 Présenter les qualités personnelles et professionnelles 2.2 S'informer des consignes des supérieurs, de sécurité, des règlements de l'entreprise et des normes environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales • Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles.

<p>3- Exécuter les activités en milieu de travail</p>	<p>3.1 Observer le contexte du travail 3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles 3.3 Vérifier la satisfaction de l'encadreur par rapport aux activités effectuées 3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution appropriée des tâches • Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier • Développement judicieux des attitudes professionnelles • Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise.
<p>4- Comparer ses perceptions aux réalités du métier</p>	<p>4.1 Relater sa perception du métier avant et après le stage 4.2 Évaluer l'influence de l'expérience vécue sur le choix d'un futur emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé succinct de l'expérience de stage • Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi
<p>5- Rédiger le rapport de stage</p>	<p>5.1 S'informer sur le plan de rédaction et du contenu d'un rapport de stage 5.2 Utiliser une expression soutenue dans la rédaction du rapport de stage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des principes de la langue utilisée • Pertinence du contenu du rapport • Rédaction soignée et concise du rapport de stage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Christophe Laverg, 2019, Le grand guide de la domotique: Volume 1: Les fondamentaux
- Christophe Branchu, François-Xavier Jeuland, 2012, La maison communicante, Réussir son installation domotique et multimédia.
- Ahmed Zouari, 2015,, Système Domotique - Conception et réalisation d'un système de contrôle domotique avec RaspberryPi - Poche
- Cédric LOCQUENEUX, 2016, Le guide de la maison et des objets connectés
- X. Roegiers, De Boeck, 2010, Des curricula pour la formation professionnelle initiale, 2010
- Samurçay, R., & Pastré P, (2004), Stratégie de la formation professionnelle en République du Cameroun, 278 pages.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
- République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).